

la fenêtre sur le paysage

.....
Voir et ne pas être vu, ouvrir sur le paysage et préserver son intimité, la fenêtre se décline de mille façons : pour cadrer une vue, diriger le regard vers le ciel, créer un continuum dedans dehors...





la fenêtre sur le paysage

La maison dialogue avec son environnement grâce à sa façade et à ses ouvertures.

Les façades sont une enveloppe protectrice qui régule les apports et les pertes de chaleur. Les baies quant à elles, laissent entrer et filtrent la lumière naturelle ; elles sont les sources du jour et de l'air dans l'habitation.

La distribution des pièces et la disposition des ouvertures dictent les relations entre le dedans et le dehors. Selon ce que l'on veut offrir au regard : une vue proche ou lointaine, l'immédiateté d'un jardin ou la découverte d'un paysage, on adaptera la forme, la position et les dimensions des fenêtres.

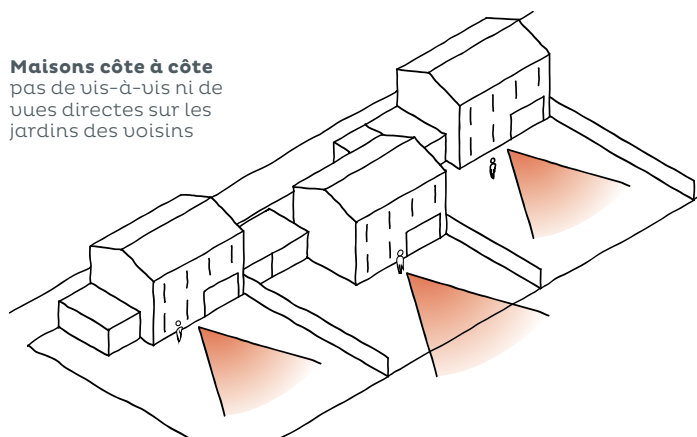
VOIR ET NE PAS ÊTRE VU

Vivre dans une maison, c'est pouvoir à la fois profiter d'un extérieur immédiat et privatif (une terrasse, une cour et éventuellement un jardin), et « habiter » un paysage. Les relations avec l'extérieur sont alors de deux natures, qui peuvent paraître contradictoires.

Dans le premier cas, l'important sera de masquer le voisinage immédiat, ne pas voir et aussi ne pas être vu de ses voisins, se soustraire au regard des passants... La clôture fera ainsi écran et la vie de famille se prolongera naturellement dans le jardin.

Dans le deuxième cas, on cherchera au contraire à ouvrir la maison sur le grand paysage, à profiter de cette nature dont on a voulu se rapprocher en s'installant dans le périurbain : accrocher du regard une colline, la cime d'un grand pin, une vue mer ou simplement un coin de ciel... Voir et ne pas être vu, ce désir ambivalent guide et structure l'organisation des relations entre le dedans et le dehors.

Maisons côte à côte
pas de vis-à-vis ni de vues directes sur les jardins des voisins





VUE PROCHE, VUE LOINTAINE

En Provence, les ouvertures sont traditionnellement verticales, plus hautes que larges et plutôt étroites. L'hiver, elles laissent entrer la lumière profondément dans la pièce. Aujourd'hui, une fenêtre ou une baie vitrée, suivant son emplacement, sa taille ou encore sa géométrie, construit une relation singulière avec le dehors. Judicieusement positionnée, la fenêtre peut « cadrer » une vue sur un élément remarquable du paysage : elle découpe l'horizon à découvrir dans le mur, à la manière d'un tableau. Une petite fenêtre gomme les premiers plans et dirige le regard vers le lointain. Une fenêtre bandeau, horizontale, dessine plutôt un panorama ; haute, elle dirige le regard vers le ciel. Une large baie vitrée « efface » le mur et crée un continuum dedans dehors. Le séjour et la terrasse ne forment alors qu'un seul grand espace. Les embrasures*, l'épaisseur du tableau* de la fenêtre, peuvent être plus ou moins profonds, jusqu'à ménager une manière de bow-window, une fenêtre habitée, où on peut être à la fois dedans et dehors.

* Embrasure : toute ouverture aménagée ou laissée libre dans un mur pour accueillir une fenêtre, une porte.

* Tableau : parois latérales d'une baie de porte ou de fenêtre.

FILTRE LA LUMIÈRE

L'occultation des fenêtres peut être réalisée avec des volets pleins, composés de deux épaisseurs de planches, le plus souvent verticales à l'extérieur et horizontales à l'intérieur, sans barre ni écharpe. Pour les plus grandes baies, on utilise en général des panneaux bois coulissants. En fonction des saisons, le rapport à la lumière change : en hiver, on cherche à faire entrer les rayons du soleil le plus profondément dans la maison, mais dès la mi-saison, on voudra au contraire s'en protéger et, au fil des mois, tamiser son intensité. Un des dispositifs les plus couramment utilisés, ce sont les persiennes. Volets battants ou panneaux coulissants, le plus souvent en bois, elles sont faites d'un assemblage à claire-voie de lamelles inclinées qui arrêtent les rayons du soleil et laissent circuler l'air.

UN PATRIMOINE LOCAL

Les persiennes

Bien que leur origine reste aujourd'hui incertaine, les persiennes, cet assemblage de lamelles à claire-voie, semblent être apparues en France au début du XVIII^e siècle, à Versailles. Les architectes du château de Louis XIV baptisent ces volets « persiennes » ou « sultanes », en référence à l'Orient, car elles évoquent les moucharabiehs. Puis, les persiennes se développent dans toute l'Europe, notamment en Italie, d'autant plus rapidement que ce nouveau type de contreventement entre dans les traités d'architecture dès 1760. Permettant de filtrer la lumière tout en laissant passer l'air, elles sont très adaptées au climat méditerranéen. Leur utilisation se répand particulièrement en Provence au cours du XIX^e siècle. Les volets persiennés se déclinent et s'adaptent aux différents types de bâtis, jusqu'à devenir un élément d'architecture caractéristique de certaines localités : persiennes à lames fines pliées marseillaises, persiennes rabattables niçoises...



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les fenêtres en bois sont plus performantes que celles en PVC

Avec un niveau de conduction très faible, le bois est le matériau le plus isolant sur le plan thermique et acoustique pour réaliser des menuiseries. Sur le plan écologique, les fenêtres bois dépassent largement leurs homologues en PVC, tant pour leur production, que leur recyclage. Le bois est un produit naturel, les labels FSC et PEFC permettent de faire le choix d'une gestion forestière « durable », qui ne participe pas à la déforestation. Produit d'origine pétrolière, le PVC (polychlorure de vinyle) est quant à lui constitué à 57% de chlore, et à 43% d'éthylène et d'additifs dérivés du pétrole. Déjà interdit en Suède, son emploi est très encadré et limité en Allemagne, en Autriche et au Danemark. Ces mesures pourraient s'appliquer à l'Europe et à la France dans les prochaines années.



Photo: Agence de communication - Agence de communication



ÉNERGIE & CLIMAT

la rénovation thermique des menuiseries

Après le toit et les murs, les fenêtres sont le troisième poste de déperditions thermiques des bâtiments. Changer les fenêtres peut donc contribuer à améliorer grandement les performances de la maison.

Dans le cas de menuiseries dont la pose serait antérieure à 1988, leur remplacement par des fenêtres actuelles à double vitrage représente un gain en confort important : des besoins de chauffage diminués, mais aussi une amélioration acoustique notable. Il existe de nombreux dispositifs pour financer ce type de travaux (crédit d'impôt, prêt à taux zéro...).

Pour vous aider à choisir un professionnel, l'État et l'ADEME ont créé la mention « RGE » (Reconnu Garant de l'Environnement) qui inscrit les entreprises dans une démarche de renforcement de la qualité, de leurs compétences et de leurs prestations.

→ **annuaire des professionnels reconnus**
www.faire.fr/trouvez-un-professionnel



POINT RÉGLEMENTAIRE

Selon la nature des travaux sur vos fenêtres, une demande d'autorisation peut être nécessaire.

Dans le cas le plus simple, soit un remplacement des menuiseries à l'identique, aucune démarche n'est à entreprendre, dans la mesure où l'aspect de la façade ne sera pas modifié. On doit retrouver exactement les mêmes caractéristiques qu'avant en forme, en couleur et en nombre. En revanche, pour remplacer une fenêtre par un modèle différent (couleur, nombre de vantaux, rapport plein/vider...) ou pour modifier la nature de la baie (hauteur d'allège par exemple), il faut impérativement déposer une déclaration préalable auprès de votre mairie. Ces travaux vont en effet modifier la façade.

À noter qu'en zones protégées au titre du patrimoine, la déclaration préalable est obligatoire pour toute intervention sur les fenêtres et la façade.

Enfin, pour créer une nouvelle baie (porte ou fenêtre), le dépôt d'une déclaration préalable de travaux est également requis.

→ **Renseignez-vous auprès de votre mairie.**

LES FICHES CONSEILS PAYSAGES PÉRIURBAINS

- 00 **les paysages périurbains**
- 01 **choisir un terrain**
- 02 **bien s'implanter sur sa parcelle**
- 03 **habiter la plaine**
- 04 **construire avec la pente**
- 05 **une maison en Provence**
- 06 **une maison méditerranéenne bioclimatique**
- 07 **stationner**
- 08 **agrandir la maison**
- 09 **diviser la parcelle**
- 10 **vivre dehors**
- 11 **cultivons notre jardin**
- 12 **ma clôture, notre rue**
- 13 **la fenêtre sur le paysage**

TÉLÉCHARGEZ LES FICHES CONSEILS

→ à télécharger sur
caue13.fr/fiches-conseils-paysages-periurbains

→ à télécharger sur **le site de la DRAC PACA**
rubrique **aides et démarches** / démarches et conseils
architecture et patrimoine

POUR EN SAVOIR PLUS

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

→ réception du public sur rendez-vous en mairie des communes adhérentes

www.caue13.fr

caue13@caue13.fr

04 96 11 01 20